

## STRATÉGIE

# Spécisme systémique, plus qu'une position éthique individuelle, le spécisme est un système

17 JUIN 2020



Nous exploitons les animaux non humains comme des moyens pour nos fins, et ce, à tous les niveaux de nos sociétés. Comment justifier cette exploitation ? Comment expliquer que les non-humains soient toujours largement exclus de notre sphère de considération morale ? D'où proviennent ces hiérarchies que nous dressons arbitrairement entre les individus de différentes espèces ? Mais surtout, comment se fait-il que nous n'arrêtons jamais le rythme effréné de l'exploitation animale pour nous poser une question aussi urgente que dérangeante : notre traitement des animaux non humains est-il moralement justifiable ?

Le concept de spécisme peut s'avérer d'une grande utilité afin d'appréhender ces questions. Ce terme, utilisé pour la première fois en 1970 par le psychologue britannique Richard Ryder, puis popularisé par la célèbre publication, en 1975, de *La Libération Animale* de Peter Singer, offre en

effet un cadre conceptuel riche pour l'analyse des défis éthiques posés par notre traitement des animaux non humains. Cependant, près de cinquante ans plus tard, sa définition reste floue dans le monde académique. Comme l'a noté le philosophe Oscar Horta, le cadre théorique autour de la question du spécisme reste insuffisant <sup>[1]</sup>. Les arguments et les termes varient grandement d'un·e penseur·euse à l'autre, la définition du spécisme ne trouve pas consensus. Pour Oscar Horta, un développement académique s'avère donc nécessaire afin d'apporter davantage de clarté sur la notion. En effet, afin de pouvoir le combattre efficacement, il est important d'identifier et de comprendre le spécisme : ce qu'il est, ce qu'il représente et, surtout, comment il opère dans la société.

## Une question de comportement individuel ?

Le terme *spécisme* est aujourd'hui abondamment utilisé au sein du mouvement animaliste et figure dans un nombre croissant de publications académiques. Pourtant, et en dépit de l'attention que le concept a pu recevoir ces dernières années, il reste largement méconnu, souvent mal compris et généralement confus. Alors, qu'est-ce que le spécisme ?

Loin d'être un concept figé, il rend complexe la recherche de réponses à cette question. Définir le spécisme de façon statique et absolue semble relever d'une tâche difficile. Pourtant, malgré leurs divergences, les définitions les plus fréquemment citées semblent avoir ceci en commun qu'elles insistent toutes sur une forte dimension *individuelle* du phénomène spéciste.

En effet, le spécisme est très souvent défini comme étant une « position éthique » (Tom Regan), un comportement individuel de « discrimination arbitraire » (Richard Ryder), un « préjugé ou une attitude » (Peter Singer). Les définitions du spécisme font également un fréquent usage de termes tels que « volonté », « jugement », etc. Autant d'expressions qui qualifient un comportement tenu et défendu par des *individus*, nuisant aux animaux non humains.

Si de telles définitions sont légitimes et nécessaires, elles ne permettent toutefois pas d'appréhender le spécisme dans ses dimensions sociale, culturelle, institutionnelle, économique. Elles ne parviennent pas non plus à faire toute la lumière sur la manière dont le spécisme s'organise dans nos sociétés, ni à expliquer sa persistance à travers espace et temps.

## Une responsabilité individuelle en réalité limitée

Un usage exclusif de ces définitions du spécisme en tant que comportement *individuel* entraîne donc des limites dans la compréhension du concept ainsi que pour la lutte antispéciste.

Le spécisme est modelé par divers aspects de la société, qui transcendent la seule responsabilité individuelle. Des déterminants *culturels* (historiques, philosophiques, religieux), *institutionnels* (politiques, législatifs) ainsi qu'*économiques* entrent en jeu.

Il convient de préciser que mon intention n'est pas de nier l'importance de la responsabilité individuelle dans le phénomène. L'individu est indéniablement un important acteur. Cela dit, il est tout aussi important de souligner le fait que le spécisme est *systémique* (nous y viendrons de façon plus détaillée dans quelques instants). Il est dominant dans la société, sans nul besoin d'avoir pour seuls acteurs des individus.

Le spécisme fait *système*.

## Qu'est-ce qu'un système ? La théorie de Talcott Parsons

La conception moderne du système prend sa source au cours du 20ème siècle.

Étymologiquement, σύστημα (*sustēma*) signifie, en grec ancien, « ensemble organisé » ou « ensemble composé de parties ». Nombreuses sont les disciplines qui ont développé et fait usage du concept de système, mais c'est sur son acception sociologique que nous allons nous concentrer ici : le spécisme est un système *social*.

L'expression de *système social* décrit l'ensemble cohérent qui dresse les ponts entre les individus, les groupes et les institutions d'une société donnée. Le sociologue américain Talcott Parsons (1902-1979) a popularisé l'usage du concept de système en sociologie [2]. C'est sa théorie qui sera reprise dans les paragraphes qui suivent, telle qu'il l'adapte aux sociétés étatiques modernes. L'hypothèse soutenue par Parsons est que tout système social est constitué, d'une part, d'éléments *structurels* (valeurs, normes, rôles sociaux, etc.) et, d'autre part, d'ensembles *structuraux* plus concrets et tangibles (structures juridico-normatives, politiques, économiques, etc.).

Tout système social est une organisation complexe composée d'éléments interconnectés (des *sous-systèmes*), qui ne sauraient être définis autrement que dans leur relation les uns avec les autres. Selon la théorie parsonienne, les différents sous-systèmes qui composent un système social sont organisés hiérarchiquement. Le sous-système culturel, comme nous allons le voir, est le plus haut placé dans cette hiérarchie en ce qu'il nourrit normativement les autres sous-systèmes. Chaque sous-système possède un rôle fixe et défini qui lui est propre. Notamment, un système social est toujours constitué d'un ensemble de sous-systèmes *culturel*, *politique* ainsi qu'*économique*.

### ***Le sous-système culturel (ou normatif)***

Sans surprise, les normes constituent l'élément structurel de ce sous-système. Le sous-système culturel comprend les idéologies, les connaissances, les valeurs et les symboles sociaux propres au système social donné. L'existence de ce sous-système permet que les valeurs, les normes et les symboles soient connus, intériorisés, internalisés par le plus grand nombre. Ce sous-système maintient et soutient le modèle culturel dominant d'une société donnée à grand renfort, par exemple, de manuels scolaires, de publicités, d'expressions linguistiques ou encore de croyances religieuses spécistes.

Les valeurs sont donc ici fondamentales : ce sont celles-là mêmes qui guident et orientent les actions collectives. C'est pourquoi le sous-système culturel est le plus haut placé dans la hiérarchie des sous-systèmes. Parsons précise en effet que pour qu'un changement structurel advienne dans un système social, il faut d'abord que de nouvelles normes et valeurs soient intégrées par la majorité de ses membres. Une fois intériorisées, elles peuvent être *institutionnalisées*.

### ***Le sous-système institutionnel (ou politique)***

Le sous-système institutionnel (ou politique) qualifie l'ensemble des processus menant à la définition et à la poursuite des objectifs du système social. C'est lui qui produit les décisions menant au système législatif, au système éducatif, aux politiques publiques, etc. Il concrétise les valeurs, les normes et les symboles dictés par le sous-système culturel par le biais d'institutions telles que l'école, la famille, les médias, les partis politiques, etc.

Il régule les comportements des membres du système social. Il a pour but d'organiser l'action collective.

### ***Le sous-système économique***

Le sous-système économique est relatif à la production et à l'échange de biens et de services. Ses fonctions consistent à mobiliser les ressources matérielles nécessaires au soutien et à la perpétuation du système social, selon les normes et les lois dictées par les deux autres sous-systèmes.

Une fois ce modèle théorique bien établi, il s'agit de démontrer en quoi le spécisme est, lui aussi, un système. La théorie parsonienne des systèmes sociaux peut-elle s'appliquer à la réalité du spécisme ?

## L'héritage d'un système de valeurs spéciste

Nous l'avons vu, le sous-système normatif (ou culturel) est celui qui, selon Parsons, occupe le rang le plus élevé dans la hiérarchie des sous-systèmes sociaux, en ce qu'il fournit les éléments d'information nécessaires aux autres sous-systèmes.

Le sous-système culturel spéciste se prête à deux niveaux d'analyse. Le premier est centré sur *l'individu*, ses croyances et ses comportements. C'est la dimension sur laquelle insistent les définitions dominantes du spécisme. Un second niveau d'analyse, cependant, s'intéresse aux éléments culturels qui produisent et légitiment les croyances et les comportements spécistes qu'une majorité d'individus adoptent. Le sous-système culturel spéciste opère donc non seulement *horizontalement* (parmi les individus) mais également *verticalement* (ses valeurs nous sont imposées sans que nous nous en rendions nécessairement compte).

Le spécisme *individuel* est le spécisme dont on trouve des manifestations personnelles et privées. Ce sont ces suppositions de supériorité humaine, ce sont ces stéréotypes sur certaines espèces animales, ces préjugés, ces comportements oppressifs qui sont tenus et défendus par une grande majorité d'individus, de façon plus ou moins consciente. Ce sont les conséquences (au niveau individuel) du système social spéciste, observables dans les interactions personnelles. Cependant, puisque c'est spécifiquement sur cette dimension individuelle qu'insistent beaucoup de publications au sujet du spécisme, nous n'allons pas nous étendre sur ce niveau d'analyse [3].

Notre analyse se concentrera ici plutôt sur les *racines* de la dimension individuelle du spécisme. Qu'est-ce qui, culturellement, produit et légitime les idées et les comportements spécistes ? En somme, quels sont les éléments culturels à la source du spécisme individuel ?

Car l'importance des *représentations culturelles* est à souligner. Dans la plupart des cas, les représentations culturelles spécistes (renforcées par les médias, par notre langage, par notre éducation) décrivent les animaux non humains de manière à perpétuer des stéréotypes négatifs à leur encontre. Stéréotypes qui légitiment l'exploitation animale, la faisant paraître juste, nécessaire, voire naturelle.

Ce sont ces représentations culturelles qui font que nous considérons totalement différemment les humains et les autres êtres sentients, ou que sous les latitudes occidentales, nous aimons chiens et chats mais mangeons cochons et vaches. Non pas parce qu'ils *sont* fondamentalement différents, mais bien parce que nous les *percevons* fondamentalement différemment. Ces représentations spécistes nous sont inculquées dès le plus jeune âge, à l'école, à la maison, à la

télévision... et nous font rapidement croire que les non-humains n'ont ni individualité propre, ni désir spécifique de vivre, nous enseignant ainsi à placer les autres animaux dans des catégories utilitaires rigides, à les percevoir comme des *objets* plutôt que comme des *sujets*.

C'est là qu'intervient la question du *conditionnement culturel*. Les croyances et les comportements spécistes existent parmi une majorité d'individus, non pas parce qu'ils le souhaitent, ni parce que cela leur est « naturel », mais plutôt parce que ces valeurs sont fournies par un système culturel, souvent de façon inconsciente. Manger *de la viande*, par exemple, est une pratique profondément ancrée culturellement. Une pratique nourrie par des siècles d'une culture hostile aux animaux non humains...

Le sous-système culturel contribue donc à rendre l'exploitation animale moralement acceptable. La culture occidentale est productrice du système de valeurs spéciste. L'individu est donc évidemment engagé dans le phénomène spéciste, mais il ne saurait être tenu pour seul responsable d'une structure millénaire qui le dépasse ; celle-là même qui l'instruit depuis son plus jeune âge et dont son éducation se nourrit amplement.

## Un spécisme d'État ?

Le sous-système institutionnel traduit les éléments culturels d'une société (ses valeurs, ses idées, ses symboles : des éléments d'information fournis par le sous-système culturel) en lois, en politiques, en pratiques institutionnalisées au sein d'un cadre juridico-légal.

Dans le cas du système spéciste, l'institution *permet, perpétue et légalise* la maltraitance des animaux non humains. Des illustrations poignantes de ce sous-système sont à trouver du côté de nos lois.

Dans toute société où l'élevage d'animaux non humains existe, les lois n'assurent pas une considération égale aux humains et aux autres animaux. L'idée selon laquelle les intérêts des non-humains comptent moins que ceux des humains n'a guère été remise en question par la législation, nulle part dans le monde. Et même si des progrès législatifs vers davantage de « bien-être animal » sont à relever, ils n'en restent pas moins cruellement insuffisants. Ces avancées législatives, si elles permettent de prévenir des souffrances « évitables » infligées aux animaux d'élevage, ne font que réguler leur exploitation et donc leur souffrance.

*[Alerte sensible]* Ainsi, il est parfaitement légal de tuer un animal, pourvu qu'on ait pris la moindre peine de l'étourdir avant, soit en le percutant au visage à l'aide d'un pistolet d'abattage ou d'un pistolet à tige perforante, soit en l'étouffant, en le plongeant vivant dans un bain de

dioxyde de carbone ou encore en l'électrocutant, tout entier ou par électronarcose de son cerveau... [*Fin Alerte Sensible*] En plus de permettre le viol des intérêts fondamentaux des individus concernés, ces lois visant au « bien-être animal » font également énormément d'exceptions. La chasse, par exemple, est autorisée. Les tests scientifiques sur les non-humains, dont on connaît pourtant la grande cruauté, le sont également.

Dans la législation, l'idée selon laquelle les humains ont le droit de disposer de la vie des non-humains comme ils l'entendent reste parfaitement incontestée. De ce fait, ces lois, même si elles possèdent des clauses contre la souffrance animale, restent profondément spécistes.

Non seulement ces lois visant au « bien-être animal » sont inefficaces et incomplètes, mais elles sont loin d'être toujours respectées. Et ce souvent en toute impunité. Ce système opère donc à au moins deux niveaux : **il produit des lois qui permettent l'exploitation et la souffrance animale, mais également une impunité tout aussi systémique que la violence qu'elle entraîne.**

Le sous-système institutionnel soutient, maintient et légitime par les lois, les politiques et l'impunité qu'il produit le système social spéciste.

Le sous-système *culturel* spéciste fournit donc au sous-système *institutionnel* les indications à suivre (les normes, les valeurs et les croyances du système social spéciste). Le sous-système institutionnel n'a plus qu'à les transformer en lois et en politiques : il n'a plus qu'à les *institutionnaliser*, laissant ainsi la voie libre au sous-système *économique* spéciste. L'économie de l'exploitation animale est donc permise par la culture et les institutions spécistes qu'elle génère.

## Un système économique spéciste

Comme mentionné plus tôt, le sous-système économique est relatif à la production et à l'échange de biens. Ici, la dimension économique du spécisme semble, à première vue, évidente. En effet, les produits dérivés de l'exploitation des animaux non humains, à la diversité inouïe, sont vendus aux quatre coins du monde dans des quantités astronomiques.

Étant donné que le sous-système économique spéciste est légitimé et encadré par les sous-systèmes culturel et institutionnel, tout profit économique dérivé de l'exploitation des animaux non humains serait intolérable sans la légitimité assurée par les présupposés culturels, ni sans l'appui de l'ensemble des lois régissant le système social.

La particularité indienne de la célèbre chaîne de fast-food McDonald's illustre bien cette influence de la culture et de l'institution sur l'économie. Puisque les valeurs religieuses et

culturelles dominantes en Inde ne soutiennent pas la consommation de vaches ni de cochons, McDonald's India n'y vend pas leurs chairs. Sans l'appui du sous-système culturel, et donc du sous-système institutionnel, le sous-système économique fondé sur l'exploitation des vaches et des cochons ne peut pas prospérer. La chaîne de fast-food a dû s'adapter au végétarisme indien.

Les différents sous-systèmes sont interdépendants ; ils s'influencent les uns les autres. Le sous-système économique peut donc, lui aussi, se révéler avoir une influence puissante sur les sous-systèmes culturel ou institutionnel. Poursuivons avec l'exemple de McDonald's India : ils ne vendent ni viande de vaches, ni viande de cochons... mais des quantités industrielles de chairs de poulets. En conséquence, la viande de poulet est devenue de plus en plus populaire et sa consommation est de moins en moins considérée comme contradictoire avec le régime indien traditionnel. En moins de cinq ans, entre 2000 et 2005, la consommation de poulets a doublé [4]. Les bénéfices économiques souhaités et générés par McDonald's India ont eu une influence certaine sur les perceptions culturelles de la viande en Inde.

Cet exemple permet également de souligner l'impact de la mondialisation dans le spécisme actuel. Les phénomènes d'industrialisation et de globalisation ont en effet exacerbé l'exploitation animale, non seulement économiquement mais également culturellement et institutionnellement.

L'apogée du système de production fordiste après la Seconde Guerre mondiale a mis en avant les notions d'*efficacité* et de *productivité*. Ces nouvelles dynamiques ont inévitablement mené à une amplification de l'élevage, désormais majoritairement industriel. Si manger *de la viande* était jusqu'alors une pratique « de luxe », réservée à des occasions spéciales, l'industrialisation et la globalisation ont fait de la chair animale un produit de tous les jours, banal et peu onéreux. La production mondiale de viande a été multipliée par cinq depuis 1950 [5].

L'intérêt économique est ici l'ennemi des non-humains. Il est un véritable frein à leur considération morale et légale, un puissant obstacle à une véritable amélioration de leur condition.

## Mais alors, comment définir le spécisme ?

Pour les raisons présentées au fil de cet article, il me semble important de faire du concept de « système » un élément-clé de la définition du spécisme. La définition proposée ici est la suivante : **le spécisme est un système d'oppression fondé sur l'espèce.**



Ainsi défini, nous comprenons facilement que le spécisme n'est pas qu'une simple position éthique individuelle. Le spécisme est un *système* qui comprend l'existence de représentations et autres conditionnements culturels, de politiques institutionnelles, de processus économiques ainsi que de croyances et comportements individuels. Les individus défendent leur position et pratiques dominantes grâce à un système social qui le leur permet. L'oppression des animaux non humains fait donc *système* dans la société. Mettre la notion de système au cœur de la définition du spécisme est donc primordial afin de pouvoir saisir toute la complexité du phénomène.

La notion d'oppression, contrairement à celles de privilèges et de domination, permet de mettre en lumière les intérêts des opprimés plutôt que ceux des dominants. Les non-humains sont soumis à l'entière autorité du pouvoir tyrannique des individus humains et des institutions de leurs sociétés. Étymologiquement également, le terme d'oppression est évocateur. Du latin *opprimere*, « étouffer », la notion rend tristement bien la réalité de ce que les animaux non humains endurent. Le spécisme s'entend alors comme un système d'oppression supplémentaire qui s'ajoute à la liste, déjà trop longue, formée par le patriarcat, le racisme, le capitalisme, le nationalisme...

## Conclusion : l'importance d'une réponse systémique au spécisme

**Si le spécisme n'était réellement qu'une question d'éthique personnelle, il « suffirait », afin de l'éradiquer, d'éduquer les individus spécistes. Pourtant, le comprendre dans cette seule perspective omet les dynamiques culturelles, politiques et économiques en jeu.** Comprendre le spécisme comme un système fournit une explication quant à sa persistance à travers le temps et l'espace. Utiliser le terme de « système » permet aussi de porter l'accent sur l'ampleur et le caractère organisé plutôt que fortuit des dégâts causés.

L'exclusion des animaux non humains de notre sphère de considération morale transcende donc la simple responsabilité individuelle ; elle est systémique. Elle est nourrie par des siècles d'une philosophie, d'une culture occidentale hostile aux non-humains, menant à leur exclusion de la sphère de considération morale, des institutions, de la politique, de la *chose publique* et permettant leur réification à des fins économiques. Si l'individu est évidemment engagé dans le phénomène spéciste, il ne saurait être tenu pour seul responsable : sa disposition personnelle au spécisme est profondément inscrite dans un système déterminé.

Cet article invite donc à repenser de nouveaux modes d'action dans la lutte antispéciste. Si le problème transcende la responsabilité individuelle, les solutions doivent être *radicales* –

s'intéressant aux racines mêmes du problème. Il est donc important de travailler dans la perspective de disséquer et de déraciner le spécisme systémique. Et dans cette voie, il convient de noter que les actions axées sur le consommateur ne sauraient être considérées comme le seul foyer de résistance. Il n'est pas question ici de dénigrer l'importance des boycotts individuels : ce que nous décidons, ou non, d'acheter et de consommer relève de l'action politique. Cependant, il est crucial pour le mouvement animaliste de concevoir le spécisme comme un problème systémique qui doit impérativement être posé au niveau collectif.

Changer le contenu de nos assiettes, c'est important, surtout symboliquement. Mais ce n'est pas ce qui changera le monde.

C'est une société toute entière qu'il s'agit de changer, afin qu'enfin cesse l'oppression.

## Notes et références

---

- 1 Oscar Horta, « [What is speciesism ?](#) », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 23 (2010): 250.
- 2 Talcott Parsons, *Sociétés : Essai sur leur évolution comparée*, Dunod, 1973. Voir également l'ouvrage très complet de Jean-Claude Lugan, *La Systémique sociale*, Presses Universitaires de France, 2009.
- 3 Voir les excellentes analyses de Singer, Ryder, Regan, Waldau, Degrazia, Pluhar, etc.
- 4 Pour plus d'informations, voir l'excellent [article d'Arvind Kala sur le sujet](#) dans *The Times of India*.
- 5 Danielle Nierenberg, « [Factory Farming in the Developing World](#) », *World Watch Magazine* 16, no. 3 (2003), lu le 2 mai 2019.

Articles



## Sur le même thème

19 NOVEMBRE 2018

**Bises de Montréal, le courriel de Martin Gibert**

30 JUIN 2022

**L'animalisme en politique**

~~Spécisme systémique~~



Sarah Zanaz est traductrice (notamment pour Animal Ethics) et doctorante en philosophie, en codirection entre l'Université de Strasbourg et de Puebla (Mexique). Sa thèse, au croisement entre éthique et éthologie, porte sur la question de la souffrance animale.

## ARTICLES RÉCENTS

CULTURE, ZOOPOLIS

### L'Umwelt des cétacés. À propos de Camille Brunel, *Éloge de la baleine* (2022)

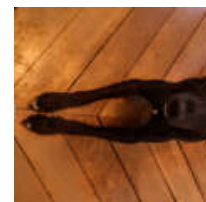
PAR ÉLOÏSE BOISSEAU



CULTURE, ZOOPOLIS

### Le chien n'est pas un loup comme un autre

PAR KARINE YKHLEF



CINQ QUESTIONS À UN.E ANTISPÉCISTE

### Émilie Dardenne, Universitaire

PAR ÉMILIE DARDENNE



EXPLOITATION, RIPOSTE

### Réponse aux défenseurs de l'exploitation animale

PAR MARTIN GIBERT



EXPLOITATION

### Nations animales. À propos de Dominic Hofbauer et Rosa B., *Les droits des animaux en questions* (2022)

PAR FLORENCE BURGAT

## ÊTRE TENU·E AU COURANT DES PROCHAINES PUBLICATIONS

 ENVOYER

### À PROPOS

L'Amorce explore les enjeux éthiques, politiques et culturels de la lutte contre le spécisme.

### CONTACT

Accédez à notre [page contact](#).

### ARTICLES RÉCENTS



L'Umwelt des cétacés. À propos de Camille Brunel, Éloge de la baleine (2022)

28 NOVEMBRE 2022

Le chien n'est pas un loup comme un autre

9 NOVEMBRE 2022

### CATÉGORIES

## RÉSEAUX SOCIAUX



## NEWSLETTER

Abonnez-vous à notre [newsletter](#).

---

L'Amorce © 2022.